



Mesdames et Messieurs,

Chers délégués à l'Assemblée générale de la Fédération protestante de France,

Chers acteurs et actrices du protestantisme fédératif,

Chers invités, et en particulier

Chère Parvine Lacombe, cheffe du Bureau central des cultes,

Cher pasteur Erwan Cloarec, président du Conseil national des évangéliques de France,

Chères sœurs, chers frères,

Chers amis,

C'est toujours pour moi une émotion particulière, et un grand honneur, de m'adresser à l'Assemblée générale de la Fédération protestante de France, à vous qui incarnez non seulement la gouvernance de la Fédération, mais qui assurez aussi, au quotidien, celle de trente-cinq Églises ou Unions d'Églises protestantes et d'une centaine de communautés, d'œuvres et de mouvements protestants. Vous portez, concrètement, le témoignage et le service du protestantisme dans la diversité de vos engagements, sur l'ensemble du territoire.

Une Assemblée générale est bien sûr un rendez-vous statutaire. Nous sommes là pour cela. Mais elle est bien davantage : elle est un moment de discernement collectif, un temps où se discutent et s'écrivent les orientations de la Fédération, le lieu où se conforte le sentiment d'appartenance à la famille fédérative, et l'espace de rencontres parfois improbables où se tissent ces liens fédératifs qui font notre force.

Je voudrais vous le dire d'emblée : les points statutaires et la thématique de la présente Assemblée générale pourraient, à première vue, apparaître comme un ensemble de sujets épars, réunis par la temporalité du moment. En réalité, ils illustrent le devenir et la pertinence d'une Fédération qui se réinvente pour s'adapter aux contingences présentes, dans la fidélité à l'intuition de ses fondateurs. Permettez-moi de vous l'illustrer en trois temps.

## I. La FPF, 120 ans de fidélité à des intuitions fondatrices

À l'occasion de son cent-vingtième anniversaire, la Fédération protestante de France a réalisé une exposition, conçue conjointement avec la Société d'Histoire du Protestantisme Français.

Elle retrace cent vingt ans d'histoire et d'engagements à travers de grands thèmes : les débats internes, les cent soixante-dix ans de l'aumônerie protestante aux armées, le rôle des protestants dans la Résistance, l'accueil des migrants, l'engagement œcuménique et

interreligieux, la diversité des formes de diaconie et de vie communautaire, ainsi que la parole publique. Chaque panneau conjugue mémoire et actualité, faisant apparaître les continuités et les mutations d'un protestantisme fédératif vivant et dynamique.

Cette histoire est riche d'enseignements. L'exposition montre d'abord la permanence des débats internes au protestantisme : hier entre réformés libéraux et réformés orthodoxes, puis entre sensibilités luthéro-réformées et évangéliques, et aujourd'hui dans un spectre plus large encore, avec l'émergence de très jeunes Églises issues des mobilités et de la diversité culturelle. L'histoire du protestantisme n'est pas sans débats : ils sont parfois vifs, parfois divisants, parfois dépassés. Cette mise en perspective nous invite à prendre du recul et à vivre nos discussions contemporaines avec davantage de hauteur et, je crois, plus de sérénité.

L'exposition révèle ensuite combien la trajectoire de la Fédération est étroitement liée à celle du cadre légal de l'exercice du culte en France. La loi de séparation des Églises et de l'État a agi comme un catalyseur, poussant les Églises à dépasser leurs divisions internes et leur culture de séparation. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les lois relatives aux dérives sectaires ont conduit à un élargissement de la Fédération avec l'accueil de nombreuses Églises évangéliques. Plus récemment, la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République se traduit aujourd'hui par un nombre inédit de demandes d'adhésion : quarante-six demandes sont actuellement en instruction, en dialogue ou en période de probation.

Enfin, l'exposition met en lumière l'extraordinaire fécondité de celles et ceux qui ont su dépasser leurs divisions pour témoigner et servir ensemble : rayonnement international, présence au cœur des enjeux de notre temps, représentation auprès des autorités, dialogue œcuménique et interreligieux. Elle donne chair aux missions structurantes de la Fédération, telles que le Conseil les a récemment formulées : rassembler les expressions du protestantisme en France, représenter les protestants auprès des pouvoirs publics, témoigner et servir au cœur de ce monde. Ces missions ne sont pas un outil de communication ; elles expriment une visée spirituelle et ecclésiale et se traduisent concrètement par des actions et des prises de parole assumées. Le rapport d'activité 2025 en est l'illustration, et le Conseil est heureux de vous remettre cet outil de lisibilité et de redevabilité.

## II. Une Assemblée générale à la croisée des chemins

La présente Assemblée générale écrit le récit d'une Fédération à la croisée des chemins, d'une Fédération qui se réinvente pour s'adapter aux contingences présentes sans renoncer à ses intuitions fondatrices. J'aimerais vous en donner une lecture à travers cinq points de notre ordre du jour.

- Le rapport du trésorier pour l'exercice 2025 vous permettra de constater l'effort remarquable produit par les Églises évangéliques, qui ont doublé en deux ans leur contribution financière à la Fédération protestante de France. Elles s'inscrivent ainsi résolument dans le projet fédératif, dans un esprit de solidarité équitable que nous accueillons avec gratitude et reconnaissance.
- La présentation du projet de nouveaux statuts proposera ensuite une évolution significative de la gouvernance de la Fédération. Ces statuts visent à établir plus clairement une gouvernance portée, sur le plan ecclésial, conjointement et équitablement par les Églises luthéro-réformées et les Églises évangéliques, mettant un terme à une forme d'invisibilisation de ces dernières, jusque-là intégrées dans le groupe des « autres Églises ». Certains s'interrogent en termes d'influence ou de

pouvoir, oubliant peut-être un peu rapidement qu'en Église l'autorité première est celle d'une parole, et que la vertu première qui fonde l'autorité de cette parole est la qualité de l'écoute. C'est la conjugaison de ces deux dimensions qui permet au Conseil de penser collégialement la présence et le témoignage du protestantisme français, non comme un affrontement de points de vue, mais comme une construction commune.

- « Témoigner et servir au cœur de ce monde » est au cœur de la vocation de la Fédération, comme de celle des Églises, des communautés, des œuvres et des mouvements protestants. Cette mission s'exerce dans le cadre du principe de laïcité, dont le cadre juridique connaît des évolutions et dont les interprétations demeurent parfois fragiles. La mise en place par la Direction des Liberté Publiques et des Affaires Juridiques d'une instance opérationnelle destinée à résoudre de manière pragmatique les difficultés rencontrées dans l'exercice du culte en est un signe. Les travaux de cette Assemblée porteront ainsi sur les évolutions de cette loi de liberté, et la manière dont peuvent se conduire le service des aumônerie, l'évangélisation, le service diaconal, la veille et la défense des libertés religieuses.
- La session à huis clos sera consacrée notamment à l'adhésion de quatre nouvelles Églises, dont trois sont des Églises locales, constituées d'une seule communauté. Elles illustrent une mutation profonde du protestantisme français : de plus en plus ces Églises aspirent à s'inscrire dans le protestantisme fédératif. C'est une nouveauté heureuse, mais aussi un défi structurel pour une Fédération historiquement composée d'Unions d'Églises. Une vision stratégique a été élaborée pour répondre à ces demandes ; si vous votez en faveur de l'adhésion de ces Églises individuelles, la Fédération s'engagera dans une évolution significative.
- Vous avez également à disposition l'édition, dans une version de travail, du texte de la commission Éthique et société sur les personnes transgenres, texte adopté par le Conseil lors de sa séance du 12 décembre dernier. Ce texte, unanimement reconnu pour sa qualité, est destiné à être au service des Églises et des communautés afin de les aider à penser l'accueil et l'accompagnement des personnes transgenres. Fruit d'un travail de trente mois, il atteste que la Fédération, par son éthique de l'écoute et du dialogue, est capable de produire une parole commune, même sur un sujet des plus clivants. Ce texte atteste par ailleurs, que les protestants savent assumer leurs différences ; parfois il est dit certains pensent... certains estiment.... Oui, au sein de la fédération nous vivons nos différences comme une richesse et non comme un échec. L'un des enjeux majeurs est désormais celui de sa réception : sera-t-il source de tensions ou nourrira-t-il un dialogue fait d'écoute et de respect ? À cette fin, nous avons invité, en plus du président de la commission, deux des auteurs principaux de ce texte, Karine Rouvière et Christophe Jacon, afin qu'ils puissent partager leur travail, leurs difficultés, leur cheminement et leur expérience, tant dans le temps de travail dédié à ce texte que durant les temps informels de pauses, de déjeuner, etc. L'accompagnement de la réception de ce texte sur la transidentité, dans une démarche d'écoute et de discernement théologique, marquera l'année 2026 de la Fédération protestante de France.

### III. Perspectives pour 2026

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte de tensions fortes et d'incertitudes profondes, qu'elles soient géopolitiques, sociales ou démocratiques. Ces tensions affectent notre manière de faire société, notre rapport à l'altérité et notre capacité collective à vivre la pluralité. Les réalitévécues par nos sœurs et frères juifs et musulmans en France nous interpellent fortement, et toute la Fédération est mobilisée pour prendre cette réalité au sérieux.

Nous sommes dans un temps où il s'agit moins de se projeter que de tenir : tenir dans les engagements, tenir dans la solidarité, tenir dans les valeurs. Les associations protestantes pourront compter sur l'appui de la FPF et de la FEP pour relayer leurs alertes, soutenir leurs plaidoyers et accompagner leurs actions.

Nous poursuivrons notre lutte contre toutes les formes de violences, notamment spirituelles et sexuelles. La liberté religieuse ne peut jamais être dissociée de la protection des personnes. Le travail mené avec France Victimes pour doter le protestantisme français d'un numéro d'appel afin d'accueillir, de conseiller et, le cas échéant, d'accompagner les victimes va faire l'objet d'une première évaluation. La convention signée en novembre dernier avec la Miviludes — la FPF étant la première instance religieuse à signer une convention avec cette institution — va se traduire par la finalisation de la Charte, déjà annoncée, des bonnes pratiques pastorales et ecclésiales, qui devra vous être proposée lors de l'Assemblée générale 2027, ainsi que par la mise en place d'un programme d'accompagnement des Églises particulièrement exposées aux signalements pour abus.

Durant l'année 2026, l'attention de notre pays se portera de manière croissante sur l'échéance des élections présidentielles de 2027. Le Conseil a amorcé une réflexion exigeante sur la ligne à tenir, y compris dans l'hypothèse d'une arrivée du Rassemblement national au pouvoir. La Fédération doit-elle se positionner dans une logique de rupture et de protestation radicale, ou continuer à chercher à établir des relations de travail avec celles et ceux que le peuple porte au pouvoir afin de défendre au mieux les intérêts du protestantisme et certaines exigences du bien commun ? Ces questions ne sont ni théoriques ni abstraites. Des repères clairs ont été identifiés : la défense de l'État de droit et de la vie démocratique, la dénonciation de l'instrumentalisation des peurs et des discours de haine, la nécessité d'un discernement dans le positionnement institutionnel de la Fédération afin d'éviter toute politisation, et une vigilance constante à l'égard des victimes des systèmes d'exclusion.

Dans ce cadre, la Fédération ouvrira un chantier structurant pour élaborer une contribution protestante aux élections présidentielles de 2027. Les élections sont des moments de vérité démocratique : elles peuvent être des temps de débat fécond, mais aussi des temps de tension et d'instrumentalisation. La Fédération protestante de France ne cherchera ni à orienter les choix politiques ni à se substituer au débat citoyen ; elle a en revanche la responsabilité de rappeler les principes de liberté et de l'État de droit, de refuser toute instrumentalisation du religieux à des fins politiques et de contribuer à un climat d'apaisement et de discernement, en s'enracinant dans la capacité du protestantisme fédératif à dialoguer et à se tenir ensemble dans le respect de sa diversité.

Un second chantier nous conduira jusqu'à l'Assemblée générale de 2027. Il comporte deux volets.

- Le premier concerne le renouvellement des instances de la Fédération : l'année 2026 sera une année de discernement pour constituer l'Assemblée générale et le Conseil pour la période quadriennale allant de janvier 2027 à janvier 2031.
- Le second volet concerne une évolution profonde de la Fédération durant les deux dernières décennies, celle de l'investissement progressif d'une organisation territoriale. Aujourd'hui, cette territorialité comporte cinq strates distinctes : trois

concernent les services d'aumônerie et sont calqués sur l'organisation de leur administration de référence — les zones de défense pour l'aumônerie aux Armées, les agences régionales de santé pour l'aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux, et l'administration pénitentiaire pour l'aumônerie carcérale — et deux relèvent de la vie fédérative et de sa mission, à savoir les pôles et le réseau des référents départementaux du protestantisme. Ce réseau, mis en place en réponse à la loi du 24 août 2021, permet que dans chaque département les représentants de l'État puissent identifier un interlocuteur protestant clairement référencé, connaissant la pluralité du protestantisme et capable de porter une parole commune, responsable et fidèle à l'esprit fédératif. Cette territorialité constitue une richesse de proximité, mais aussi un défi exigeant de cohésion et de cohérence. Un travail est engagé pour affiner notre stratégie territoriale. Cette thématique sera au cœur de l'Assemblée générale de 2027.

## Conclusion

Vous le voyez, la Fédération n'est pas une abstraction ; elle est une construction collective, vivante et engagée. Je veux exprimer ici ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui portent cet élan — aumôniers mis à disposition par vos Églises, membres des pôles, référents départementaux, membres des commissions, équipes de la Fédération, responsables de coordination et de présidence. Ils sont plus de mille trois cents à porter le projet fédératif et à en constituer la richesse. Qu'elles et ils reçoivent l'expression de notre profonde gratitude.

À 120 ans, la Fédération protestante de France n'est pas tournée vers elle-même ni vers son passé ; elle est un acteur du présent et un artisan de l'avenir. Elle veut continuer à servir le bien commun, à encourager le dialogue et à porter une parole libre, responsable et attentive aux cris du monde.

C'est dans cet esprit que nous avons choisi comme verset biblique pour l'année 2026 : « **Le fruit de la justice sera la paix** » (Ésaïe 32,17). Ce verset n'est ni un slogan ni une formule pieuse ; il est une orientation pour l'année qui s'ouvre. Il nous rappelle que la paix ne se décrète pas, ni ne s'impose par la menace, qu'elle n'est pas l'absence de conflit, mais qu'elle est le fruit exigeant d'une justice recherchée, travaillée et incarnée. Que ce verset éclaire notre discernement, oriente nos engagements et inspire, ensemble, notre manière de témoigner et de servir au cœur de ce monde.

Christian Krieger  
30 janvier 2026